



TRAUBACH-LE-BAS

De gueules au sabot d'or surmonté d'une fasce haussée d'argent.

Création d'armoiries en 1976. Le meuble héraldique rappelle le métier de sabotier fort pratiqué autrefois dans le village. La fasce d'argent évoque la Maison d'Autriche à laquelle Traubach-le-Bas appartient depuis 1324, date de la mort du dernier comte de Ferrette, jusqu'au traité de Westphalie.

Traubach-le-Bas qui apparaît distinct de Traubach-le-Haut en 1421 sous la dénomination « Nieder Tröbach » a fait partie du comté de Ferrette jusqu'au traité de Westphalie.